



## BUT me reclame un impayé suite à une erreur de leur part

Par **terplan julie**, le **27/03/2017** à **13:49**

Bonjour,

J'ai effectué l'achat d'un ilot de cuisine chez BUT, le premier versement a été effectué par prélèvement bancaire avec la carte but et le second devait se faire à l'enlèvement de la marchandise.

Mon époux se présente au magasin, comme convenu pour le règlement munit de la facture avec le ticket de caisse stipulant la somme restante a payer, la vendeuse tamponne alors le bon de commande et le ticket de caisse agrafé à celle-ci d'un "sortie de marchandise avec la date" et laisse mon époux aller au dépôt sans lui demander de régulariser.

Il se présente au dépôt montrant la facture et repart avec notre ilot de cuisine et un camion loué de chez BUT, puis ramène le véhicule.

Cela peut vous paraitre malhonnête, mais la magasin peut-il me réclamer un non payé ou bien s'agit-il d'une erreur professionnelle, suis-je en droit de refuser de payer?

merci de votre réponse